

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

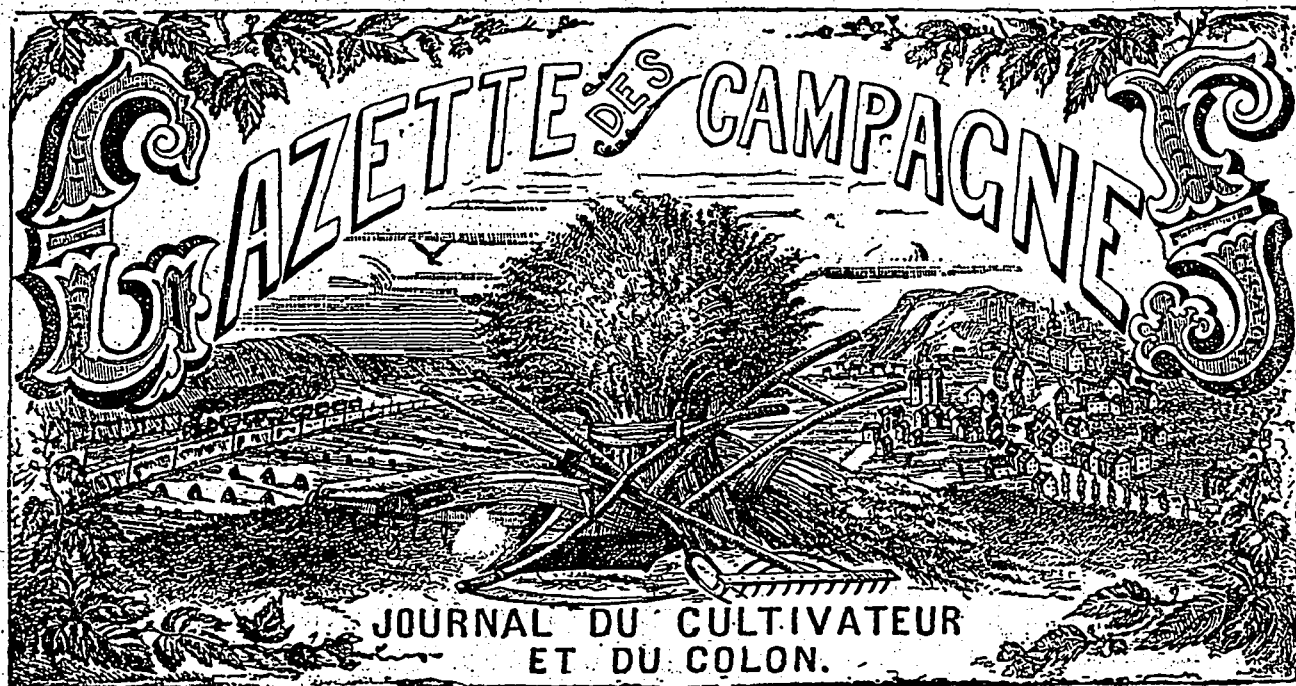
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur: FIRMIN H. PROULX — Gérant: HECTOR A. PROULX Un an, \$1

Gazette des Campagnes

PUBLIÉE À SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE, P. Q.

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Le prêtre et la colonisation. — L'utilité des beurreries et des fromageries. — Les écoles catholiques de l'Ouest Canadien.

Causerie agricole : L'industrie laitière en hiver ; la paille pour l'alimentation des bestiaux.

Sujets divers : Bonne qualité des prairies. — Vente des produits de la ferme. — Végétation des plantes. — Mélange de céréales dans un même champ. — Nettoyage des grains et graines de semence.

Choses et autres : Fauchage des prairies tous les ans. — Prairies et pâturages. — Alternat des pâturages.

Récepte : Conservation des fruits gelés.

REVUE DE LA SEMAINE

Le prêtre et la colonisation. — À une réunion des directeurs de la Société de colonisation de Montréal, il a été décidé par les directeurs de cette association, de faire tous leurs efforts pour obtenir de placer un prêtre résidant dans tous les centres de colonisation.

Par cette démarche les directeurs de cette société de colonisation répondent aux vœux si souvent exprimés par le regretté curé A. Labelle, en sa qualité d'apôtre de la colonisation :

“ Bâtissez-moi une chapelle, disait-il et mettez-y un prêtre, et je fonderai autant de paroisses que je voudrai.”

Voici les remarques faites à ce sujet dans le *Progrès du Saguenay*, journal publié dans un centre de colonisation le plus considérable de la province de Québec :

“ Quelles consolations plus puissantes peut avoir en effet le colon que celles de la religion. Dans le prêtre qui vit avec lui, il voit un ami, un consolateur, un protecteur qui ne lui fait jamais défaut. Tous les dimanches, dans l'humble chapelle de la mission, il va se reposer des rudes travaux de la semaine qui vient de s'écouler, et retremper son courage pour celle qui commence. En un mot, avec le prêtre l'isolement disparaît, et cette pensée qu'il est laissé à ses propres forces en pleine forêt, loin des secours de la religion, s'il survenait quelque accident, est terrible pour le colon dont la foi est toujours si vive.”

“ Cet isolement est encore bien plus terrible pour la compagne du colon et bien peu ont assez de courage pour l'affronter. Dites à une brave canadienne qu'il faut qu'elle aille vivre à quatre ou cinq milles de toute habitation, loin de l'église, dans un endroit où le prêtre ne vient que de temps à autre et vous

verrez que vous lui demandez un sacrifice qui est au-dessus de ses forces. Dites-lui au contraire que dans l'endroit où elle va il y a un curé résident ; votre cause est gagnée ; elle n'hésitera plus à suivre son mari si loin qu'elle aille dans la forêt."

Conventions d'industrie laitière à Chicoutimi, Roberval et Saint-Jérôme.—Les directeurs de la Société d'industrie laitière de la province de Québec ayant nommé plusieurs agronomes pour donner des conférences agricoles à la convention qui doit avoir lieu à Chicoutimi le 15 février prochain, ils devront également donner des conférences à Roberval et à Saint-Jérôme, sur la demande qui leur en a été faite par les directeurs des cercles agricoles de ces deux paroisses : le 12 février à Roberval et le 14 février à Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean, profitant ainsi de leur passage dans ces deux intéressantes et riches paroisses du Lac Saint-Jean, là où l'exemple d'une culture soignée y est généralement donnée par ses habitants.

L'utilité des beurreries et fromageries.—On demandait un jour à un cultivateur s'il était satisfait de la beurrerie établie dans sa paroisse : " Si j'en suis satisfait ! répondit le cultivateur avec conviction. Ah ! par exemple, il faudrait être bien difficile pour n'en être pas content. Je peux vous en conter long sur les avantages d'une bonne beurrerie. D'abord, le lait qu'on y porte est écrémé à la perfection en tout temps de l'année, tandis que dans le temps qu'on n'avait pas de beurrerie, on perdait beaucoup de crème dans les mois de grande chaleur. A présent, on ne perd plus de temps pour porter le beurre au marché, et nos femmes sont bien contentes de n'avoir plus à s'occuper de la laiterie ni faire le beurre à la maison. Elles ont maintenant plus de temps pour filer la laine et le lin, pour fabriquer les étoffes, les flanelles et la toile, pour en faire des habits pour la famille, et tout cela épargne bien de l'argent. Elles ont aussi bien plus de temps pour travailler au jardinage, et il faut voir les belles récoltes que produisent maintenant nos jardins. Autrefois on savait bien que ça payait de garder un bon troupeau de vaches ; on aurait pu en nourrir plus, mais c'est tant d'ouvrage que d'avoir soin de la laiterie et de faire le beurre qu'on n'osait pas songer à augmenter le nombre de nos vaches pour ne pas accabler nos femmes par trop de besogne.

Mais aujourd'hui qu'il ne s'agit plus que de traire les vaches, c'est besogne facile, et l'on garde autant de vaches qu'on peut en nourrir, et il faut voir

comme nous les soignons bien maintenant et comme les revenus augmentent en proportion. Avant qu'il y eût une beurrerie dans la paroisse, il se faisait du beurre pour à peu près \$6,000 par année ; maintenant le propriétaire de la beurrerie distribue au moins \$15,000 par année aux paroissiens. Tout le monde dans la paroisse est content de ce système là ; il y en a bien quelques-uns, il est vrai, qui s'ennuient un peu de n'être plus obligés d'aller en ville pour vendre le beurre, c'est que voyez-vous, ces gens-là aiment à prendre un petit coup, et quand ils allaient au marché, ça leur donnait l'occasion de pintocher dans les auberges avec leurs amis ; mais, comme ils le disent, cette coutume faisait tort à leur bourse ; souvent à cause de cela, ils étaient obligés de faire des dettes qu'ils avaient bien de la mi ère à payer, tandis qu'aujourd'hui ils ont toujours assez d'argent pour payer les marchands, et souvent il leur en reste un peu qu'ils réservent pour établir leurs enfants.

Nos marchands sont mieux payés, presque toujours argent comptant, et ils vendent moins cher à cause de cela. Autrefois dans la paroisse, presque tout le monde était endetté ; aujourd'hui, grâce à la beurrerie, un grand nombre ne doivent plus rien et plusieurs commencent à prêter de l'argent. Voilà, monsieur, les avantages de la beurrerie. Vous voyez que ça vaut bien la peine d'en parler."

L'on peut dire que c'est là l'histoire de toutes les paroisses qui ont l'avantage de posséder une beurrerie, de sorte que tout citoyen qui s'intéresse à la prospérité de son pays, ne peut que se réjouir de voir se multiplier les fabriques de beurre ou de fromage dans notre province ; et ceux qui encouragent l'établissement de beurreries et de fromageries, et surtout ceux qui les administrent avec un soin intelligent et soutenu sont vraiment dignes d'éloge et méritent les sympathies et la reconnaissance du public.—UN AMI DE LA CLASSE AGRICOLE.

Les écoles catholiques de l'Ouest canadien.—On fait signer actuellement une requête en faveur des écoles catholiques du Manitoba et du Nord-Ouest. Cette requête se couvre de nombreuses signatures, dans toutes les parties du Dominion.

Voici le texte de cette importante pétition :
A Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil.

Qu'il Plaise à Votre Excellence,

Nous soussignés, Catholiques de la Puissance du Canada et loyaux Sujets de Sa Majesté, demandons respectueusement la permission d'exposer :

Que durant la session parlementaire de 1894, une Pétition demandant le redressement des griefs dont

souffrent les Catholiques de l'Ouest Canadien, en matière scolaire, et signée par Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et par tous les autres Archevêques et Evêques du Canada, fut présentée à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, aux membres du Sénat et aux membres de la Chambre des Communes.

Dans un langage digne et vrai, l'Episcopat canadien exposait clairement les droits des Catholiques et leurs devoirs, de même que leurs griefs. Il montrait comment les Catholiques de Manitoba, après avoir joui, jusqu'en 1890, du droit d'élever et de faire instruire leurs enfants dans des écoles dirigées selon leurs convictions religieuses, en avaient été dépossédés d'une manière arbitraire et injuste. Il montrait leur situation s'aggravant graduellement par le temps et par l'effet de nouvelles lois. Il signalait les graves atteintes également portées aux droits des Catholiques dans le Nord Ouest, par les ordonnances de 1892, lesquelles privaient les écoles catholiques de leur liberté d'action et de leur caractère propre. Puis établissant avec l'autorité qui lui appartient, et la science qui le distingue, la doctrine de l'Eglise Catholique en matière d'éducation, il rappelait que les Parents ont à la fois le droit et l'obligation, de par la loi naturelle et les commandements divins, d'élever chrétiennement leurs enfants selon leurs propres croyances religieuses. Il rappelait encore que l'exercice de ce droit et le libre accomplissement de ces obligations avaient été garantis aux catholiques de l'Ouest Canadien, par les promesses les plus solennelles, qu'il a fallu violer pour imposer à nos coreligionnaires les lois vexatoires contraires à la justice et à toutes les libertés légitimes, qui plongent aujourd'hui notre pays tout entier dans les dissensions les plus déplorables.

Ainsi que le disait avec vérité cette pétition de nos Evêques : " le triste sort fait aux Catholiques du Manitoba et du Nord-Ouest est ressenti par les autres Catholiques de la Puissance " et nous venons réitérer ici leurs pressantes représentations et leurs prières, voulant confirmer d'une manière éclatante leur parole : que les *Pasteurs* et les *ouailles* ne font qu'un et qu'ensemble ils sont déterminés à revendiquer leurs droits par tous les moyens constitutionnels en leur pouvoir. Les Pasteurs se sont faits les interprètes éclairés de ces droits, nous en serons les champions dévoués.

C'est pourquoi nous protestons contre la réponse fallacieuse et déloyale du Gouvernement de Manitoba à l'Ordre de Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil ; et adoptant les conclusions de la requête de nos Seigneurs les Archevêques et Evêques du Canada, avec eux et comme eux, nous demandons le redressement des griefs des Catholiques du Manitoba et du Nord-Ouest, par le désaveu de la loi de 1894 et par toutes autres voies constitutionnelles que de droit, quant aux lois et ordonnances touchant lesquelles cette prérogative ne peut plus être exercée.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier jusqu'à ce que justice leur soit rendue.

CAUSERIE AGRICOLE

L'industrie laitière en hiver

PAILLES POUR L'ALIMENTATION DES BESTIAUX

La pratique de l'industrie laitière en hiver exige nécessairement un changement notable de nourriture chez les vaches laitières, c'est-à-dire une meilleure alimentation. Il convient donc d'employer tout ce qui pourrait augmenter la masse des plantes fourragères en utilisant les pailles jusqu'à un certain degré de leur maturité pour les rendre plus assimilables aux autres plantes fourragères qui leur sont données, et d'augmenter ainsi la provision des plantes fourragères.

Les pailles, de quelque espèce qu'elles soient, exigent des soins particuliers de conservation, et pour qu'elles puissent tenir moins de place dans la grange, il serait avantageux de hacher la provision de pailles destinées à l'alimentation des bestiaux, puis de l'emmagasiner dans un endroit bien sec, car si la paille était tant soit peu endommagée, elle pourrait causer de graves désordres chez les animaux, ou ils ne la mangeraient pas avec appétit.

Le meilleur moyen d'utiliser la paille, et le moins coûteux, serait de la faire fermenter en mélange avec des plantes racines, telles que betteraves, navets de Suède, etc.

Quant à la valeur nutritive des différentes espèces de paille, une espèce quelconque ne vaut pas mieux qu'une autre espèce, quelle qu'elle soit, si elle est même légèrement endommagée. Lorsque la paille présente le moindre degré de décomposition, il est mieux de l'utiliser comme litière, au lieu d'essayer à en tirer parti pour la nourriture des bestiaux. Le cultivateur prend aussi en considération que plus la paille approche de sa maturité, au moment où il la moissonne, moins elle est saine et nutritive.

Il est préférable de donner aux vaches laitières de la paille d'avoine ou d'orge mélangées avec du trèfle ; ces deux espèces de paille forment une bonne nourriture.

D'ordinaire la paille de pois est laissée trop longtemps sur le champ, après sa maturité. Il faut la récolter un peu verte, la conserver bien soigneusement et la hacher, afin d'éviter le gaspillage. La paille de pois est particulièrement bonne pour les

vaches. Afin de lui donner un meilleur goût, il est avantageux de la faire fermenter avec des plantes racines.

Il y a des cultivateurs qui ont pour habitude d'emmagasiner la paille hachée pendant un certain temps avant de la donner aux bestiaux, pour qu'elle puisse plus facilement s'échauffer. D'autres cultivateurs, en battant l'orge, écrasent le trèfle et les autres plantes fourragères qui ont poussé avec cette plante céréale, ou bien ils ajoutent à la paille d'orge, lorsqu'elle est hachée, de l'eau ou de petites quantités de trèfle vert ou de plantes racines.

Les pailles de blé, d'orge et d'avoine, sont d'autant meilleures que la récolte en a été faite avant que les grains aient atteint leur entière maturité. C'est ainsi que la quantité appréciable d'huile contenue dans la paille de blé ainsi que dans la paille d'orge doit nécessairement contribuer à sa valeur comme aliment. La paille d'orge est généralement considérée comme supérieure à la paille de blé, au point de vue de l'alimentation.

Il y a des cultivateurs qui considèrent que la paille d'orge, pas trop mûre, est presque égale à la paille d'avoine récoltée dans les mêmes conditions de maturité, et qu'elle est supérieure à la paille de blé, elle est même supérieure en matières albumineuses à la paille de blé; la plus grande partie de ces matières trouvées dans la paille d'orge, est en partie due aux trèfles et aux autres plantes fourragères d'ordinaire mêlées à une récolte d'orge.

Sous ces considérations, le cultivateur ne devrait pas gaspiller la paille d'orge en l'employant comme litière, mais il devrait la donner aux bestiaux, tant à cause de son tissu plus mou que par la grande proportion de matières azotées que cette paille contient.

Quant à la paille d'avoine, plus elle est laissée sur pied, moindre est la proportion de sucre et autres matières organiques, et par conséquent plus la valeur nutritive de cette paille est diminuée. C'est donc une mauvaise économie que de laisser la récolte d'avoine devenir trop mûre avant de la couper, car en agissant ainsi, la perte des substances nutritives est plus considérable que le cultivateur ne saurait l'imaginer.

Il est toujours avantageux, non-seulement au point de vue de la qualité nutritive de la paille de moissonner la récolte des céréales avant qu'elle devienne tout à fait jaune, car outre qu'elle se détériore plus promptement, le grain se perd plus facilement lorsqu'il est mûr.

A ce sujet, voici ce qu'il convient de faire, pour l'avoine, par exemple: Aussitôt que la tige de l'avoine commence à tourner au jaune dans les deux tiers de sa longueur, le cultivateur doit commencer la récolte, quand même les têtes de tiges seraient tout à fait vertes. Il pourra facilement se convaincre, en agissant ainsi, qu'il aura obtenu une plus belle récolte de grain et même plus nourrissante.

Tout particulièrement dans les étés chauds, la détérioration dans la qualité du grain, tout aussi bien que dans celle de la paille s'opère si rapidement qu'il est alors plus avantageux de commencer une semaine plus tôt la moisson des céréales.

Le cultivateur doit aussi considérer que la valeur alimentaire des pailles est essentiellement variable, plus variable même que celle de la plupart des autres substances employées comme fourrage. La valeur nutritive des pailles dépend aussi de la qualité du sol et de la prédominance de telle ou telle constitution de l'atmosphère.

Ainsi, les pailles provenant de terrains riches et substantiels sont bien plus nutritives que celles récoltées sur des sols de qualité inférieure.

C'est tout particulièrement dans l'épi et dans les nœuds de la tige des céréales que résident les propriétés nutritives de la paille; parfois, dans les parties ligneuses qui se trouvent entre ces nœuds, la paille est pour ainsi dire vide, sans substance nutritive.

Pour une même espèce de céréales, la qualité de la paille dépend aussi de la hauteur à laquelle a poussé la plante, de la vigueur de sa végétation et de l'abondance du produit en grain qu'elle a fourni.

Nombre de cultivateurs assimilent la paille de pois au foin, et tout particulièrement lorsque le produit en grains laisse à désirer. En effet, dans ce cas, les sucs nourriciers qui devaient contribuer à l'évolution des pois, sont accumulés dans la paille, alors que les pois ont avorté; pour cette raison les pois ne se les étant pas appropriés, la paille conserve une grande richesse en substances alimentaires.

Même lorsque la récolte des pois a été forte en grains, sa paille n'en conserve pas moins jusqu'à un certain degré sa prééminence sur les autres pailles. Elle doit être donnée aux bestiaux, en proportion moindre et mélangée avec des autres pailles sèches; dans tous les cas, il est essentiel de laisser suer cette paille, avant que de la faire consommer, car mangée trop tôt elle provoque chez les bestiaux un développement de gaz qui leur est nuisible.

La paille de lentilles présente à peu près les mêmes avantages que la paille de pois, sous le rapport de la variation dans les proportions de matière nutritive qui est d'autant plus abondante dans les tiges que le grain n'a pas encore atteint son entière maturité.

La paille d'avoine, par le principe amer qu'elle possède empêche d'en faire la base de l'alimentation des bestiaux ; cependant elle est très nourrissante parce que le battage ne la dépouille pas entièrement de ses grains. Cette paille est parfois rendue fourrageuse par la grande quantité de chiendent et autres herbes mêlés à l'avoine, de même que la présence de grains plus ou moins mûrs que renferment quelques épis attachés à la paille.

La paille de blé est de bonne qualité, quand elle est menue, fine, courte, blanche ou jaune pâle, mais non jaune dorée comme la paille de seigle ; elle est flexible, peu tenace, luisante, d'une saveur douce et sucrée qui réside principalement dans les nœuds. Cette paille est souvent fourrageuse et garnie, à son pied, d'une grande quantité d'herbes qui augmentent beaucoup la valeur lorsqu'elles sont de bonne nature et bien fanées ; autrement elles la détériorent.

La ration de paille permet de réaliser l'économie des autres plantes fourragères plus dispendieuses et plus nutritives. La paille de bonne qualité et bien conservée, dispense d'augmenter celle de plantes fourragères plus dispendieuses et plus substantielles, en ce sens que l'extraction de ses principes alibiles est plus difficile.

Bonne qualité des prairies.

Pour assurer la bonne qualité des prairies, à part le bon choix des plantes fourragères qu'il importe d'y introduire, il est absolument nécessaire d'en faire disparaître les mauvaises herbes dès qu'elles apparaissent dans la prairie.

Pour atteindre ce but, il faut savoir distinguer les bonnes herbes fourragères des mauvaises plantes ou plantes parasites. Pour les champs à l'état de pâturage, la chose n'est pas difficile, parce qu'à première vue le cultivateur peut distinguer les plantes que les bestiaux dédaignent, parce qu'ils ne les broutent que lorsque les bonnes plantes fourragères manquent entièrement. Dans les prairies qui ne sont pas fauchées, la chose devient plus difficile. L'expérience suffit pour faire reconnaître les plantes qui sont les plus dommageables aux prairies et qui nuisent considérablement à la végétation des bonnes plantes fourragères.

Pour la destruction de la mousse, la chose est facile. La mousse n'empêche pas la végétation des bonnes plantes fourragères, mais elle fait son apparition dans les champs que lorsque les bonnes plantes ont disparu, comme c'est le cas lorsque l'engrais suffisant manque aux plantes des prairies qui finissent par disparaître. Pour faire disparaître la mousse des champs, il suffit de les engraisser, de leur faire porter d'autres récoltes préalablement à leur établissement en prairies. Lorsqu'une prairie présente un état de dépérissement, il n'est donc pas surprenant d'y voir pousser la mousse en plus ou moindre quantité.

On peut enlever la mousse d'un pâturage au moyen d'un hersage énergique qui en outre ameublir et prépare le sol, d'engraisser celui-ci et d'y répandre de la graine de plantes fourragères.

Les mauvaises plantes annuelles ne se rencontrent qu'accidentellement dans les prairies permanentes. Il s'en trouve parfois en abondance dans les pâturages. Leur multiplication s'opère davantage chaque année, en ce que les bestiaux n'y touchant pas, le cultivateur les laisse se multiplier ou par leurs racines ou par leurs grains.

Cette intervention du cultivateur est nécessaire, en ce qu'il peut faucher, avant la maturité des graines, toutes les plantes que le bétail ne touche pas. Dans les prés, la chose est plus difficile.

Les plantes annuelles qui s'y rencontrent sont généralement des plantes à végétation rapide qui viennent à maturité avant la végétation des plantes. Lorsque ces mauvaises plantes sont en quantité considérable dans une prairie, il n'y a qu'un moyen de s'en débarrasser : c'est d'avancer, pendant plusieurs années de suite, la coupe du foin, suffisamment pour les enlever, avant qu'aucune graine de mauvaises herbes ne soit mûre.

La destruction des mauvaises plantes vivaces est encore plus difficile, bien qu'il soit possible de la pratiquer par l'extirpation ou l'enlèvement de ces plantes vivaces, ensemble avec leurs racines. Le cultivateur a aussi recours à d'autres moyens, tels que la modification du sol par des amendements calcaires, l'emploi de la chaux, etc.

L'extirpation des mauvaises herbes, à la main, n'est praticable que lorsque celles-ci sont en petit nombre et qu'elles n'ont pas de racines traçantes.

Les bruyères, les fougères et les ajoncs sont détruits que par le défrichement, la mise en culture ensemble avec la pratique du marnage et du chaulage.

Vente des produits de la ferme

Au point de vue de la vente des produits provenant de la culture du sol, le marché à la disposition du cultivateur doit s'étendre du lieu où les produits vendus ont été cultivés, et qui s'arrête dans un rayon où il n'est plus possible de les vendre.

Aussi, lorsqu'un cultivateur entreprend d'introduire dans l'assolement qu'il pratique sur sa ferme une culture nouvelle, il doit avant tout prendre connaissance des prix du marché où il peut plus avantageusement vendre, quels sont les produits de culture les plus en demande à toutes les saisons de l'année, et s'appuyer sur les renseignements obtenus pour déterminer à l'avance le plan de culture qu'il devra adopter pour l'année qui doit suivre.

Ce cultivateur ne manquera pas de calculer s'il y aura avantage de cultiver une céréale plutôt qu'une autre ; ainsi des autres produits comme des industries agricoles qu'il pratique sur sa ferme ou qu'il encourage au dehors en fournissant la matière première. Pour la détermination à prendre, il s'appuiera sur son expérience des années précédentes, prenant en considération tout ce qui a pu contribuer au succès de certaines cultures comme à la vente des produits. De même pour les pertes qu'il aura éprouvées : il se rendra compte des causes de ces pertes, soit en fait de culture, soit par la mauvaise conservation ou fabrication des produits destinés à la vente : le tout régulièrement noté dans un cahier, pour être consulté au besoin, et tout particulièrement dans la préparation du plan de culture qui doit être adopté pour le printemps suivant jusqu'à l'automne.

Végétation des plantes

Le cultivateur sait qu'en abritant les graines de quelque espèce de plantes que ce soit, pour les soustraire à l'humidité, il peut les conserver très longtemps, sans les voir germer. Il n'ignore pas non plus que les graines ne germent jamais quand la température du milieu où elles se trouvent approche du terme de la congélation de l'eau.

Ces circonstances suffisent pour indiquer au cultivateur que le concours d'une humidité convenable et d'un certain degré de chaleur est nécessaire pour que la germination puisse s'accomplir avec avantage. Mais ces agents seraient incapables de provoquer cette germination sans la présence d'une certaine quantité d'oxygène.

De ce fait incontestable, le cultivateur peut en tirer les conclusions suivantes : 1o dans un sol aride où elles ne trouveraient pas l'humidité nécessaire à leur germination ; 2o sur un sol glacé, parce qu'à cette température les liquides n'ont plus de cours ; 3o sur un sol gras à l'excès, parce que formant une couche impénétrable autour d'elles, il les soustrairait à l'action de l'air.

Ces conclusions sont conformes à la pratique des cultivateurs pour les semences.

Mélange de céréales dans un même champ

Les cultivateurs reconnaissent que l'industrie laitière largement patronisée et encouragée peut être un acheminement certain vers de meilleures et plus abondantes récoltes en céréales, tout particulièrement pour le blé. Mais, diront quelques cultivateurs, au prix de vente actuel du blé, nous y gagnons à en cultiver le moins possible, par le faible rendement obtenu, et qu'il est mieux d'acheter la farine pour s'approvisionner de pain. C'est nécessairement un faux calcul, car pour l'avantage des autres cultures, le blé, comme les autres céréales doit entrer dans l'assolement. S'il est plus avantageux d'acheter la farine de blé, rien n'empêche de le cultiver afin de favoriser davantage l'industrie laitière en hiver en le donnant moulu ou écrasé aux bestiaux, et pour que cette alimentation soit moins coûteuse, il serait plus avantageux de cultiver le seigle avec le blé.

Voici ce qui peut autoriser ce mode de culture, en pratique dans les pays où l'industrie laitière est en grande faveur par le commerce d'exportation du beurre :

Dans les prairies naturelles, aussi bien que dans les bois, le cultivateur n'a pas été sans remarquer la tendance des espèces végétales à croître et à se multiplier plutôt en mélange qu'isolées. Il en doit être des céréales semées, par exemple deux à deux, et tout particulièrement si ces céréales doivent être utilisées à l'alimentation des bestiaux. Ainsi semées ces deux céréales auront plus de force, et dans le cours de leur végétation elles présenteront plus d'épaisseur que si elles étaient cultivées isolément.

Ce mode de culture est surtout avantageux dans un champ où le sol a donné consécutivement plusieurs récoltes de blé. Dans ce cas là, le blé mêlé de seigle, rendra plus que s'il eût été semé seul, et le cultivateur obtiendra en plus la récolte de seigle.

Sur des terrains médiocres, le blé associé au seigle est sensiblement plus vigoureux que lorsqu'il n'y a pas de blé. Aussi, toutes les fois que la fertilité du sol n'est pas assez grande pour assurer la bonne qualité du blé lorsqu'il sera seul, le cultivateur ne saurait hésiter à le cultiver avec le seigle.

La farine provenant de ce mélange de céréales peut être utilisée pour le pain qui est un peu moins blanc que celui provenant de la farine de blé ; cependant il a bon goût et il est moins desséchant.

Nettoyage des grains, graines et semences

Tout en reconnaissant qu'il est avantageux au cultivateur de bien préparer les produits provenant de sa culture et des industries qu'il pratique sur sa ferme, pour en faire la vente, il ne lui est pas moins nécessaire de faire un bon choix de grains et graines pour la semence et la vente, surtout de les bien nettoyer pour les épurer et les débarrasser de toutes graines étrangères qui pourraient contribuer à propager les plantes parasites qui sans cette précaution prendraient le dessus sur les bonnes plantes.

Le nettoyage des grains et graines est difficile et long surtout quand ils sont de formes différentes, en densité et en diamètre, que les grains et graines qui doivent être nettoyés et choisis ; que tantôt les mauvaises graines ou saletés y sont agglomérées par une matière parfois gommeuse ou par des poils solides et recourbés.

Le mode de nettoyage doit donc en quelque sorte varier, suivant le grain ou la graine à épurer. Cependant de toutes les machines utilisées à cet effet, rien ne saurait mieux convenir que l'emploi d'un trieur horizontal qui mieux que le crible peut nettoyer toutes espèces de grains et même la plupart des graines. Cette machine, plus coûteuse cependant que le crible et aussi facile à mettre en opération, est en usage dans la plupart des grandes fermes. Elle pourrait être d'un usage plus général, si ensemble les membres de chaque cercle agricole contribuaient à son achat pour s'en servir à tour de rôle, en le confiant à la garde et aux soins de l'un de ses membres, qui lui pourrait l'utiliser pour ceux qui n'auraient pas contribué à son achat, et à un prix déterminé pour chaque minot de grains passé au trieur.

CHOSSES ET AUTRES

Fauchage des prairies tous les ans. — Lorsque les prairies sont fauchées tous les ans, elles deviennent plus su-

jettes à produire des mauvaises herbes. En effet, disent certains praticiens, le fauchage des prairies chaque année favorise la pousse de la mousse et des mauvaises herbes de toutes espèces, tout particulièrement celles à fortes racines qui changent graduellement et détruisent la nature et la qualité de l'herbage ; le trèfle blanc disparaît et les plantes grossières se disputent le terrain avec les bonnes plantes fourragères.

Lorsque cela a lieu, le cultivateur ne pourra mieux faire que de faire pâturer la prairie pendant deux ou trois ans, au lieu de la faucher, et cela jusqu'à ce que les mauvaises herbes aient cédé la place aux bonnes plantes fourragères.

Prairies et pâturage. — Au point de vue du maintien de la fertilité du sol, le fauchage et le pâturage du sol n'agissent pas de la même manière. Le pâturage conserve indéfiniment l'herbage dans son état de fertilité, par la bonne qualité du sol ; souvent même il l'améliore davantage.

Au contraire, le fauchage tend à appauvrir davantage le sol, et tout particulièrement si le foin est entièrement récolté pour en faire la vente au lieu d'être consommé sur la ferme ; car alors le cultivateur n'a pas autant d'engrais à disposer pour la bonne tenue des prairies. L'expérience a démontré qu'il fallait aux prairies fauchées, en moyenne la moitié de l'engrais résultant de son produit en foin, pour lui conserver d'une manière presque permanente son même degré de fertilité.

Le pâturage est préférable au fauchage, 1o. quand la récolte en foin tend à diminuer chaque année ; 2o. quand l'humidité entrave la dessiccation du foin ; 3o. quand le sol est de nature à faire pousser l'herbe plus rapidement pendant les premières phases que dans les phases suivantes de la végétation ; 4o. quand les prairies ne sont pas accessibles aux voitures ; 5o. quand le cultivateur a besoin pour ses bestiaux plus de nourriture d'été que de nourriture d'hiver.

Alternat des pâturages. — Là où l'industrie laitière a plus d'importance que l'élevage et la vente des bestiaux, ce sont les vaches laitières qui doivent entrer les premières dans un nouveau champ à pâturage. Quand celles-ci ont mangé la meilleure partie des plantes fourragères, elles doivent être ensuite remplacées par des animaux à l'engrais, puis ensuite par de jeunes bestiaux et en dernier lieu par les moutons, et alternativement à chaque changement de champ à pâturage depuis à peu près le milieu de l'été jusqu'à l'automne. Si le cultivateur veut retirer des pâturages tous les avantages possibles, il est avantageux de mettre ces règles en pratique, et de ne pas trop prolonger les pâturages dans un même champ. De son application bonne ou mauvaise dépendra en partie les profits que le cultivateur pourra réaliser d'un champ en pâturage, car toujours il devra résoudre la question de savoir quelle espèce d'animaux aura les prémices du pâturage.

English Spavin Liniment — Fait disparaître les tumeurs dures ou calleuses, provenant d'accidents chez les chevaux, vessigons, gourmes, suros, entorses, gonflement de la gorge, toux, etc. L'usage d'une bouteille de ce médicament épargne \$50.

Tolian sunitaire de Woolford — Guérit les démangeaisons chez les hommes et les animaux en 30 minutes.

En vente ici chez M. L. A. Paquet.

RÉCETTE

Conservation des fruits gelés

Quand on a des fruits gelés, le mieux qu'on puisse faire pour ne pas les perdre, c'est de les couvrir amplement de substances peu perméables au calorique, pour qu'ils puissent se dégeler avec lenteur et sans le contact de l'air et de la lumière. On peut, à cet effet, employer la neige avec avantage, lorsque les fruits sont déposés dans une cave sèche; seulement il faudrait éviter de la tasser, parce qu'alors elle devient plus perméable. A défaut de neige, on peut employer la paille brisée, le foin et la balle de grains, qui sont des substances très convenables, mais il ne faut pas les épargner.

AVIS.—Nous prions ceux qui ne sont pas en règle avec l'administration de notre journal, de nous faire parvenir immédiatement le montant qu'ils nous doivent.

Bureau du Conseil Municipal de la première division du Comté de Rimouski

Je donne par les présentes, Avis public, que le terrain ci-dessous mentionné sera vendu à l'enchère publique, en la salle de sessions du dit Conseil, en la ville de St-Germain de Rimouski, Mercredi, le sixième jour de Mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour les cotisations et charges dues à la Municipalité ci-après mentionnée, sur le lot ci-après désigné, à moins qu'elles ne soient payées avant le jour ci-dessus mentionné, avec les frais.

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE SAINT ANACLET

Comme appartenant aux héritiers de feu Amable Ouellet.

Une terre sis^e et située dans le premier rang de la paroisse de St Anaclel, de un arpent de front sur quatre arpents de profondeur portant le No 28 du cadastre de cette dite paroisse, bornée au nord aux terres de Ste Anne de la Pointe au Père, au sud à Zéphirin St-Laurin; à l'est à Marcelin Heppel, au sud-ouest à Rémi Brisson, sans bâtisse, mais avec appartenances et dépendances.

Montant dû \$5.06

F. F. ROULEAU,

Secrétaire-trésorier C.-M. Père D. C. R.

Rimouski, 3 janvier 1895.

Flynn & Dionne,
AVOCATS

L'honorable E. J. FLYNN,
C. R., L. L. D.

J. A. DIONNE,
L. L. L.

56 rue St-Pierre, Quebec
(Bâtisse de la Banque Union)

Abonnez-vous à la "GAZETTE DES CAMPAGNES" journal du cultivateur et du colon.



La voilà

Voilà la nouvelle graisse de cuisine qui prend si rapidement la place du saindoux. C'est un produit alimentaire entièrement nouveau, composé d'huile de coton clarifiée et de suif de bœuf raffiné. Vous pouvez constater que la

Cottolene

est propre, délicate, saine, appétissante et économique-aussi supérieure au saindoux que la lumière électrique est supérieure à la chandelle de suif. Elle n'a besoin que d'un essai loyal, et un essai loyal suffira pour vous convaincre de ses mérites. En vente, chez tous

les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres.

Fabriquée seulement par
The N. K. Fairbank Company,
Rues Wellington et Anne, Montreal.



PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to **MUNN & CO.**, who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain and scientific books sent free.

Patents taken through **Munn & Co.** receive special notices in the *Scientific American*, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$4.00 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address **MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.**

SAY BEE-KEEPER!
YOU AG

Send for a free sample copy of **ROOFTOP** handiwork. It contains full instructions on how to make **IN BEE-CURTAIN** (on page 50), **CLIP**, **WINGS**, **Illustrated BEE-KEEPERS' SUPPLIES** Catalogue of your name and address on a postal card. **FREE** for your name and address on a postal card. **A. B. C. OF BEE-CULTURE**, 400 double-column paper, price \$1.25, is now a book for YOU. Position this paper. Address **A. I. ROOT, Medina, O.**